

# CHAPITRE XXII.—COMMERCE INTÉRIEUR

## SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
<b>Partie I.—Aide au commerce intérieur et réglementation de l'Etat.</b>	792	Sous-section 2. Distribution, entreposage et inspection des principales récoltes canadiennes.....	852
SECTION 1. RÉGLEMENTATION TRANSITOIRE RELATIVE À LA DISTRIBUTION ET AU COMMERCE, 1946-1947.....	792	SECTION 4. ÉCOULEMENT DU BÉTAIL ET DES PRODUITS ANIMAUX.....	856
SECTION 2. COALITIONS NUISIBLES AU COMMERCE.....	798	SECTION 5. ENTREPÔTS FRIGORIFIQUES.....	861
SECTION 3. BREVETS D'INVENTION, DROITS D'AUTEUR ET MARQUES DE COMMERCE.....	801	SECTION 6. ÉTABLISSEMENTS DE COMMERCE ET DE SERVICES.....	862
SECTION 4. POIDS ET MESURES.....	804	Sous-section 1. Commerce de gros.....	863
SECTION 5. INSPECTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ.....	804	Sous-section 2. Commerce de détail.....	865
SECTION 6. PRIMES ET SUBVENTIONS.....	806	Sous-section 3. Etablissements de services de détail.....	868
SECTION 7. RÉGIE ET VENTE DES BOISSONS ALCOOLIQUES.....	808	Sous-section 4. Statistiques courantes du commerce et des services.....	869
<b>Partie II.—Mouvement et écoulement des denrées.....</b>	811	SECTION 7. LA COOPÉRATION AU CANADA.....	875
SECTION 1. ÉCHANGES INTERPROVINCIAUX.....	811	Sous-section 1. Tendances dans le domaine de la coopération en 1945.....	875
SECTION 2. CONSOMMATION ALIMENTAIRE AU CANADA AVANT ET APRÈS LA GUERRE.....	812	Sous-section 2. Statistiques de la coopération.....	879
SECTION 3. COMMERCE DES GRAINS.....	815	<b>Partie III.—Faillites commerciales.</b>	880
Sous-section 1. Organismes d'Etat chargés de réglementer le commerce des grains ou de lui venir en aide.....	815	SECTION 1. FAILLITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES DE SOURCES PRIVÉES.....	881
ARTICLE SPÉCIAL: La Commission canadienne du blé, 1939-1946.....	815	SECTION 2. FAILLITES COMMERCIALES D'APRÈS LA DOCUMENTATION DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE.....	884
		SECTION 3. ADMINISTRATION DES BIENS DES FAILLITES.....	886

La variété des ressources des différentes parties du pays a déterminé un vaste échange de produits, et le soin de fournir marchandises et services pour la consommation ou l'usage d'une population de 12,307,000 habitants (estimation de 1946) là où ils sont requis suppose une plus forte dépense d'activité économique que ne l'exige la poursuite du volumineux commerce canadien avec l'Empire et l'étranger, si élevée que soit dans ce domaine la position du Canada parmi les pays du monde entier.

Le commerce intérieur est vaste et compliqué: il comprend toute valeur ajoutée aux denrées échangées, à l'intérieur des provinces et d'une province à l'autre, par les agences et services d'emmagasinage, de distribution et de vente tels que les chemins de fer, les compagnies de navigation, les entrepôts, les magasins de gros et de détail, les institutions financières, etc. Dans son sens large, il embrasse divers services professionnels et personnels, y compris ceux qui ont pour objet de divertir le public, comme les théâtres, les sports, etc. En effet, dans ce sens général, le commerce intérieur englobe une grande partie des activités de la population qui ajoutent aux utilités de forme (production), étudiées dans les divers chapitres précédents, les services de lieu, de temps et de possession, y compris les services personnels et professionnels. Cependant, les aspects de ce vaste domaine ne sont pas tous étudiés ici et la disposition du texte dans un volume comme l'*Annuaire* est régie par la nécessité d'interprétation sous divers angles et le renvoi à d'autres chapitres est un moyen plus commode de traiter certains sujets. A cette fin, l'index est très utile.